

## COVID-19 ET DÉCONFINEMENT :

### SITUATION DES INSTALLATEURS DU FROID, DE LA CUISINE PROFESSIONNELLE ET DU CONDITIONNEMENT DE L'AIR

*Depuis le 11 mai, l'activité a partiellement repris en France. Mais le déconfinement ne signifie pas la fin des difficultés. Le SNEFCCA, en collaboration avec la CPME, fait le point auprès des installateurs-adhérents à travers une synthèse d'enquête dédiée\*.*

La quasi-totalité des entreprises interrogées ont pris des mesures de protections sanitaires pour éviter la propagation de l'épidémie au sein de leur entreprise : la mise à disposition d'équipements de protection individuelle (99%), l'affichage sur les gestes barrières (81%) et la désinfection régulière des lieux communs (73%) arrivant en tête des mesures prises. Néanmoins, la majorité (74%) ont rencontré des difficultés à se procurer les équipements de protection individuelle nécessaire.

Après calcul par chaque entreprise en fonction de sa situation spécifique, le coût moyen mensuel par salarié concernant la mise en place des mesures de protection ressort à 150€, montant non négligeable dans la situation actuelle. Pour rappel, la subvention provisoire « Prévention Covid » [>] pourra absorber ces coûts supplémentaires à hauteur maximum de 50% des frais d'achat de matériels sanitaires plafonné à 5 000€.

Toutes les entreprises ont également mis en place des mesures de protection pour leur clientèle.

Dans ce contexte sanitaire, une très large majorité d'entreprises (78%) n'a eu aucun accompagnement de la médecine du travail, et 6% des entreprises ont été contactées par l'inspection du travail.

Sur un plan plus économique, le désengagement des assureurs-crédits est mise en avant, 12% des entreprises interrogées y ayant eu recours.

### [Téléchargez l'intégralité des résultats de l'enquête >](#)

\*Enquête en ligne menée par la CPME, en partenariat avec le SNEFCCA, auprès de ses adhérents-installateurs du 19 mai au 15 juin 2020, à laquelle 115 dirigeants en Froid, Cuisine Professionnelle et Conditionnement de l'Air ont répondu.

#### Le SNEFCCA

Le SNEFCCA, syndicat national des entreprises du froid, des équipements de cuisines professionnelles et du conditionnement de l'air, a pour vocation de défendre, représenter et promouvoir la profession et ses métiers pour assurer l'avenir de sa profession. [www.snefcca.com](http://www.snefcca.com)

**CONTACT PRESSE** : Magali Monnet | [communication@snefcca.com](mailto:communication@snefcca.com) | 01 58 05 11 05